

PROCÈS-VERBAL de la réunion du 28 février 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-huit février, à 11 heures 30, les membres de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes ASBL se sont réunis à Gembloux pour une réunion de travail sur convocation du Conseil d'Administration (mail du Président Mr Francis VENTER) en date du 3 février 2015.

Présents : Francis VENTER, Philippe DEMOULIN, Alexis BRUCATO, Philippe VANGROOTLOON, Jacques RYGAERTS (Charleroi Astronomie), Thierry HANON-DEGROOTE, Raoul LANNOY (Astro Véga), Joseph Marteleur (FFAAB) et Marie ROY.

Excusés : Emmanuël JEHIN (Groupe Astronomie de Spa), Marc MAGONET (Cercle Astronomique Mosan), Roland BONINSEGNA, Jean-Pierre SWINGS, Christian WANLIN (Astronomie Centre Ardenne), André LAUSBERG (Société Astronomique de Liège), Jean-Marie MENGEOT et Pascal STAUTE (Astronamur).

Procurations : Astronomie Centre Ardenne, Société Astronomique de Liège), Jean-Marie MENGEOT et Astronamur.

Absents : Olympus Mons, CAO-LLN, CAAPC, et Jean-Luc DIGHAYE (Eurastro).

13 membres effectifs présents ou représentés (9 membres présents + 4 procurations) sur 21 membres effectifs, 12 membres sont absents dont 8 excusés.

Les points à l'ordre du jour de la présente réunion sont les suivants :

1. Compte-rendu réunion FFAAB du 31 janvier 2015
2. Année de la lumière 2015
3. Un dépliant pour l'ASCEN
4. Un bricolage pour « montrer » les impacts des éclairages
5. Nuit de l'Obscurité 2015
6. Vers un essai « Villes et Villages Étoilés » en Belgique
7. Divers

1. COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION FFAAB DU 31 JANVIER 2015

Extrait du procès-verbal du 31 janvier 2015 :

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes
(ASCEN)
ASBL

« A l'occasion de l'Année Internationale de la Lumière, le président demande à Jacques Rygaerts, représentant de l'ASCEN si celle-ci compte organiser des événements particuliers sur ce thème.

« Jacques Rygaerts explique qu'il y aura la nuit de l'obscurité en octobre comme chaque année et que son club, Charleroi Astronomie, a prévu d'organiser une conférence sur les Led's prochainement à Charleroi, au CCS Parentville. Il nous tiendra au courant de la date et des détails. En dehors de cela, l'ASCEN n'a pas de message particulier à délivrer à l'occasion de cette année dédiée à la lumière.

« Il explique ensuite, comme il l'a déjà expliqué à la réunion précédente, que l'ASCEN se considère comme n'étant pas une association indépendante de ses membres et que c'est par conséquent à ceux-ci de proposer des activités et non à l'ASCEN elle-même.

« Le président réagit alors en déplorant que l'ASCEN ne prenne pas plus d'initiatives pour proposer des idées d'animations à ces membres sur le thème de la lumière lors de cette année particulière et pour fournir éventuellement du matériel ou de la matière à diffuser. Il rappelle qu'il avait été question il y a quelques temps de la réalisation d'une maquette pédagogique concernant la pollution lumineuse, mais nous n'avons jamais eu connaissance des suites réservées à cette idée.

« Il apparaît que les conceptions de chacun concernant le rôle que l'ASCEN doit jouer vis-à-vis de ses membres, restent très différentes. »

Question que se pose Francis VENTER : « Qui est l'ASCEN ou plus précisément quels sont les membres qui seraient les uniques chevilles ouvrières de l'association ? Le conseil d'administration ? Un conseil d'administration élargi ? Ou alors tous les membres à des degrés divers ?

« Lors de la fondation de l'association et plus tard de l'ASBL, il n'y a jamais eu de débat ou d'instauration d'une règle qui voudrait que certains dirigent et s'occupent de tout et d'autres observent ! L'association a été créée pour fédérer les initiatives et les idées issues des différents clubs et personnes qui veulent lutter contre la pollution lumineuse. La hiérarchie « conseil d'administration d'une part et autres membres effectifs d'autres part » est assez formelle parce qu'elle doit répondre aux prescriptions légales des ASBL. Mais ce n'est en aucun cas une démarche stratégique et un mode de fonctionnement interne rigide. Toutes les initiatives sont les bienvenues. »

Joseph MARTELEUR insiste sur le fait que la FFAAB voudrait que le message de l'ASCEN soit mieux communiqué au niveau des membres des différents clubs de la Fédération.

ANALYSE 2014 ET PROPOSITIONS D' ACTIONS (THIERRY HANON-DEGROOTE)

Thierry a préparé un document dont il a voulu nous faire part. Comme certains de ses points recoupent les points à l'ordre du jour de notre réunion, nous avons préféré qu'il présente ce document avant le point 2 et non pas au point 7 (Divers).

Analyse du statut ASCEN actuel :

- Groupe réduit mais stable, site web de référence.
- Pas d'évolution dans le domaine de l'expertise certifiée.
- Pas de référents (politiques ou autres, depuis la fin du support IEW).
- Pas de lois, ni législations en support du combat et des idées.
- Des projets, des idées mais pas de moyens (et encore moins depuis la fin du support IEW).
- 1 événement clé par an (NO), encore suivi actuellement, mais pour combien de temps ?

Analyse d'actions membres (ASCEN + clubs astro) en 2014 :

- Participation NO : toujours le même succès relatif, mais désormais en stagnation (objectifs, buts, moyens) : beaucoup d'énergétique, peu d'écologie, désaveu des politiques Francophones.
- Site Web embryonnaire sur la documentation (Light Pollution Wiki). 1er objectif atteint : stockage, quantité, reconnaissance (Wikipedia, IDA (International Dark-Sky Association), Dark Sky Lab, ANPCEN).

Analyse de la situation au niveau du pays :

- « Preventie Lichthinder », équivalent ASCEN en Flandres : peu de mouvements (statut IDA Europe incertain, statut PL peu d'info). Du côté VVS, le « Werkgroep lichthinder » publie (collaboration BBL (Bond Beter Leefmilieu), le pendant IEW en Flandres, qui reste partenaire).
- La « nouvelle » lumière est devenue un enjeu économique.
- Les LED envahissent notre environnement, deviennent des enjeux à la fois de pouvoir (embellissement de cité) et de création artistique. On « sculpte la lumière », on ne la maîtrise pas au niveau des effets.
- Solution « court terme » populiste (blackout et autres) : garder le niveau, consommer moins.
- GED (fournisseurs d'électricité) : soutiennent des initiatives de remplacement, mais pas de suppression, tout à leurs avantages.
- Citoyen : maintenu sous le seuil de connaissance (centrales, effets, peur).

Conclusion 2014 :

- La guerre n'est plus dans le domaine de l'écologie, la bataille est terminée pour le moment.

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes
(ASCEN)
ASBL

- Les prévisionnistes négatifs ont été balayés en Belgique, l'aspect sécuritaire (il faut éclairer pour voir l'ennemi) ou esthétique (il faut montrer qu'ici, tout va bien) l'emportent.
- Les fournisseurs n'ont qu'à s'adapter à la demande... Et proposer la solution favorable à l'ego d'un dirigeant, ici et là. Rien de nouveau.

Proposition de plans d'actions au niveau de l'ASCEN pour 2015 :

- La communication est une bataille permanente, mais elle doit grimper d'un cran à bas prix (plus de support officiel), donc il faut utiliser les réseaux sociaux et autres ! Mais avec des acteurs disponibles pour les exigences de ce média.
- Les autres points (NO, Site) : stand-by, sauf si des nouvelles énergies se rajoutent...
- Il faut des études innovantes (scientifiques requis !) sur notre situation particulière :
 - Faire « sentir » que nous (les belges) sommes des mauvais élèves au niveau européen.
 - Dépenses inutiles, fastueuses, polluantes : les dénoncer mais pouvoir argumenter.
 - Collaboration avec Dark Sky Lab est une piste intéressante.

Tâches 2015 initiées par quelques membres

- Light Pollution Wiki : phase 2, rédaction de textes de références.
- Collaboration avec le Pic du Midi, études techniques sur la pollution lumineuse.

2. ANNÉE DE LA LUMIÈRE 2015

Nous proposons que le thème de la Nuit de l'Obscurité 2015 soit celui de « l'Année de la lumière ». Evidemment, ce thème est plus généraliste que celui des éclairages LED qui était celui de la dernière Nuit de l'Obscurité.

Thierry HANON-DEGROOTE et Raoul LANNOY doivent rencontrer d'ici peu les responsables du Planétarium et leur proposer une action (exposé ou autre) qui entrerait dans le cadre des activités Année de la Lumière 2015.

Un projet de mesure de la qualité du ciel va être entrepris et proposé aux différents clubs pour analyser leurs sites d'observation. Il existe maintenant pour les smartphones des applications que l'on pourrait utiliser pour mesurer la pollution lumineuse. Elles permettraient lors de nos animations astro de faire participer le public, ce qui est une bonne chose. Son implication faciliterait l'acceptation de notre message par le public. Thierry HANON-DEGROOTE s'est proposé de faire une analyse de ce qui existe actuellement comme applications.

Rue du Dolberg, 7 B-6780 Messancy

N° d'entreprise : 0809.876.952

www.ascen.be

3. UN DÉPLIANT POUR L'ASCEN

Présentation de 2 projets par Francis VENTER : un dépliant « bleu » en 2 versions et un dépliant « orange ». Le choix de porte préférentiellement vers le dépliant « bleu » avec les 4 photos représentant les 4 types de pollution lumineuse. Thierry HANON-DEGROOTE préférerait un dépliant plus visuel avec moins de texte, un peu sur le modèle du dépliant de l'ANPCEN (qui comportent 4 volets, avec un format supérieur à A4, au lieu de 3 pour le nôtre au format A4). Francis VENTER va proposer un autre modèle de dépliant « bleu » plus graphique.

La question se pose des quantités à imprimer. Elles doivent être suffisantes parce qu'il y a pas mal de clubs dans nos membres effectifs sans pour autant saigner à blanc notre compte bancaire. 2 000 exemplaires semblent être une bonne quantité qui devrait nous coûter de l'ordre de 200 à 250 euros.

4. UN BRICOLAGE POUR MONTRER LES IMPACTS DES ÉCLAIRAGES

Présentation par Philippe VANGROOTLOON d'un bricolage mobile avec 2 types d'ampoules dont on peut comparer la consommation électrique et la luminosité (luxmètre) produite avec 4 types de réflecteurs.

5. NUIT DE L'OBSCURITÉ 2015

La date pour 2015 serait le samedi 10 octobre. IEW, par l'intermédiaire d'une communication téléphonique de Marie COHRS, a décidé de ne plus être actif au niveau de la préparation des prochaines Nuits de l'Obscurité. On pourra avoir accès à la liste des contacts dont dispose IEW et reprendre pour nous l'adresse www.nuitdelobscurite.be mais la collaboration s'arrêterait là. Plus de soutien financier (frais postaux, Journal de la Nuit)

Le samedi 21 mars a lieu l'Assemblée Générale IEW à laquelle nous sommes conviés puisque l'ASCEN est membre effectif d'IEW. Francis VENTER se propose de participer à cette AG pour rencontrer les responsables IEW afin d'examiner ensemble ce qui reste de la collaboration IEW-ASCEN sur le projet « Nuit de l'Obscurité » ?

D'après Marie ROY, Marie COHRS serait démissionnaire. Donc nous devons voir qui est maintenant à même de nous répondre (notamment pour la reprise du site web www.nuitdelobscurite.be)?

6. VERS UN ESSAI « VILLES ET VILLAGES ÉTOILÉS » EN BELGIQUE

Nous avons déjà parlé de ce projet « Villes et Villages Étoilés » (VVE) dans la partie francophone de notre pays où opère l'ASCEN. L'association française ANPCEN nous a rencontrés à Metz pour nous faire part de leur volonté de nous soutenir et de proposer une extension de leur opération nationale VVE vers la Belgique.

Jean-Michel LAZOU, administrateur de l'ANPCEN, nous a recontactés récemment à ce sujet. Voici en substance un extrait du mail qu'il a envoyé :

« Nous avons pensé lors de notre rencontre à Metz que vous pourriez être intéressés, comme nous, pour tenter l'expérience d'une extension de notre concours français Villes et Villages Etoilés vers la Belgique francophone en 2015.

« Nos derniers échanges, en novembre, semblaient indiquer que vous aviez trouvé 3 ou 4 communes qui seraient susceptibles de concourir, du fait de l'abaissement de puissance ou de l'extinction partielle en particulier, qu'elles pratiquent et de leur intérêt pour nos réflexions et actions menées tant chez vous qu'en France.

« Où en êtes-vous à présent et seriez-vous prêts à tenter l'expérience, sur la base d'un questionnaire qui écarterait les spécificités juridiques françaises et puisse convenir de manière plus générale en Belgique notamment ?

« Pourriez-vous dans ce cas nous donner les noms et caractéristiques des communes envisagées ?

« Ensuite et avec l'accord de notre présidente Anne-Marie Ducroux (elle devrait nous répondre à ce sujet prochainement), nous pourrions courant février par exemple, vous proposer pour cette première expérience une version adaptée de notre nouveau questionnaire VVE 2015 (que nous ouvrirons chez nous lors de la même période), pour un prix spécial Belgique, ou sous une autre formulation...

« Les modalités de concours, de gestion et d'attribution du label seraient encore à préciser entre nous bien sûr... »

Francis VENTER a répondu au message de Jean-Michel LAZOU en lui expliquant nos problèmes inhérents aux résultats des dernières élections : fin du projet de décret contre la pollution lumineuse, diminution en Wallonie et au Fédéral des budgets de lutte pour la protection de l'Environnement avec en corollaire un budget en crise chez IEW qui a signé la fin de la collaboration ASCEN-IEW pour la Nuit de l'Obscurité.

De plus si nous voulons lancer un programme VVE Belgique, nous avons besoin d'adapter les formulaires et les méthodes d'évaluation à la situation belge qui est un peu différente de la situation française (p. ex. dans notre pays il n'y a pas, au contraire de la France, de villages sans éclairages publics). Nous ne voulons pas

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes
(ASCEN)
ASBL

lancer une procédure de contact avec nos communes sans avoir au préalable une information détaillée sur l'opération VVE afin de pouvoir répondre aux questions de ces dernières. Lancer le concours VVE Belgique sans disposer de l'information utile serait une très mauvaise idée et risquerait de nous faire passer pour des gens pas très sérieux. Nous attendrons donc d'être plus informés sur ce qui se passe en France.

NB ; si nous nous lançons dans le projet VVE Belgique, nous devons également enregistrer un nouveau nom de domaine www.villes-et-villages-etoiles.be.

7. **DIVERS**

- Date de la prochaine Assemblée Générale ? Un sondage Doodle sera initié bientôt proposant plusieurs dates pour l'AG qui vraisemblablement devrait avoir lieu en mai.
- Philippe DEMOULIN aimerait obtenir les droits pour diffuser une ancienne émission « Autant Savoir » traitant de la pollution lumineuse à laquelle il avait participé. Il va contacter la RTBF pour leur demander l'autorisation. La première diffusion a eu lieu le 30 janvier 2003.
- Philippe a aussi mentionné le colloque « Lumière et Patrimoine » qui a eu lieu au Château des Thermes à Chaudfontaine le 22 novembre 2014, et où il était invité pour participer à une table ronde sur la pollution lumineuse. L'idée était de conscientiser la ville de Chaudfontaine, afin de créer un éclairage intelligent et respectueux de l'environnement, destiné à un parc où sont exposées une série d'œuvres d'art. Philippe y a notamment rencontré l'équipe du Professeur Jacques Destiné (ULg), qui a créé une spin-off (SmartNodes) pour développer son système d'allumage intelligent de l'éclairage public qui suit les voitures ou les piétons qui passent (système développé avec le consortium GEPPADI). Ils sont très ouverts à la problématique de la pollution lumineuse et peuvent nous fournir des documents pour présenter leur système. Leur site web : www.smartnodes.be. Une conséquence de ce colloque a été la création d'une jolie petite vidéo « Nuit Blanche », expliquant le problème de la pollution lumineuse. Cette vidéo a été créée par Benjamin Burghartz. Elle est disponible à www.dailymotion.com/video/x1wt9p1_nuit-blanche_creation ou à <https://vimeo.com/96426002>. Nous pouvons l'utiliser à souhait.
- Lors d'une conférence à Vielsalm sur la pollution lumineuse, Philippe a aussi été contacté par une dame travaillant au service de l'urbanisme de Berchem-Ste-Agathe, et qui voudrait qu'il y aille leur présenter le sujet. Cela devrait avoir lieu durant le mois de mars.

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes
(ASCEN)
ASBL

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 heures. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire de l'Association.

Francis VENTER
Président

Philippe VANGROOTLOON
Secrétaire